



EDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
BOURGOGNE

Déclaration CAEN Dijon, 29 avril 2026

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents du CAEN,

Mesdames et messieurs les membres du CAEN,

En cette veille de 1^{er} mai, la CFDT, rappelle qu'elle défend cette journée internationale de lutte pour les droits des travailleuses et des travailleurs, car hélas, les droits des travailleurs, comme ceux des femmes et des minorités, ne sont jamais acquis. Le 1er mai est le fruit de décennies de luttes sociales, ici et partout dans le monde. Seule journée chômée et payée, en France, il constitue un repère fondamental pour le monde du travail. Le remettre en cause, c'est affaiblir un symbole fort et ouvrir la voie à de nouveaux reculs.

Le 1er mai est aussi une journée internationale de solidarité entre les travailleurs et travailleuses. La CFDT réaffirme son attachement à la paix, aux libertés fondamentales et au respect des droits humains, conditions indispensables au progrès social.

Défendre le 1er mai, ce n'est pas défendre un « privilège », mais maintenir le fruit de longues luttes syndicales et sociales pour la dignité, la reconnaissance et le respect du travail. C'est pourquoi la CFDT, dans l'intersyndicale, appelle à la mobilisation pour faire entendre la voix du monde du travail ; dans un esprit d'unité, de solidarité et de justice sociale.

Concernant l'ordre du jour de cette instance,

Manifestement, il a été difficile de trouver des points positifs à cette rentrée à présenter dans le document proposé.

Pour le positif, l'ouverture de nouvelles Ulis et de dispositifs UPE2A sont de bonnes choses, même si la Côte-d'Or ouvrira 1 Ulis de moins que programmé au CSA, faute de moyens. Pour les UPE2A, nous regrettons qu'un dispositif ne soit pas ouvert au lycée de Châtillon sur Seine, les dispositifs collèges étant déjà sous forte tension.

Cependant, nous rappellerons encore une fois que pour que l'inclusion des élèves qui bénéficient de ces dispositifs, il faut des classes à effectifs sinon allégés, au moins réduits en

plus des accompagnements humains, médicaux, sociaux qui font souvent cruellement défaut. Or, ces effectifs restent souvent très, trop élevés.

Le document se félicite d'une augmentation du P/E de 8 centièmes. Nous rappelons que cela signifie concrètement qu'il y a 1 professeur de plus pour 1250 élèves, ou 1 professeur de plus pour 63 classes. Sur le terrain, ça ne se verra pas. Concrètement, à la rentrée prochaine, la moyenne des élèves en élémentaire et maternelle hors REP et GS-CP-CE1 qui sont plafonnés, va augmenter de 2 élèves par classe sur une des circonscriptions de Dijon.

Pour « l'augmentation substantielle » de la marge d'autonomie des collèges publics, c'est en moyenne 27 heures par collège qui sont distribuées, et il n'y aurait pas besoin d'aide de niveau si les classes n'atteignaient pas 29, 30 ou 31 élèves, puisque c'est le seuil qu'il faut désormais atteindre pour ouvrir une classe.

Dans les lycées, c'est 13,5 heures de plus avec des seuils d'ouverture à 36 élèves en filière générale et technologique.

On entasse les élèves, on les met dans des cocottes minutes, et on s'étonne ensuite que les climats scolaires se dégradent, les actes de violence augmentent, que la santé mentale de notre jeunesse s'abîme. La décision de supprimer à terme l'encadrement des internats des EREA par des professeurs des écoles va à rebours de la préoccupation de donner plus à ceux qui en ont besoin.

Enfin, sont passés sous silence les postes des agents de laboratoire qui disparaissent, de CPE, de personnels de direction adjoints, de professeur documentalistes ou de personnels administratifs qui vont localement fragiliser les équipes.

Concernant la voie professionnelle, nous portons une exigence simple : arrêter les réformes menées sans bilan sérieux qui désorganisent et augmentent la charge de travail de tous les personnels. Avant d'imposer de nouveaux dispositifs, il faut évaluer les précédents, mesurer leurs effets sur les élèves, sur les équipes et leurs conditions de travail.

Le parcours Y illustre ces décisions prises rapidement sans vision claire. Son abandon est annoncé mais dans les faits, nous n'avons pas retrouvé le 22 semaines de PFMP. 2 semaines restent dans le flou. Ce type d'incertitude entretient la confusion dans les établissements et complique l'organisation pédagogique.

Dans le même temps, on nous explique que l'offre de formation serait trop diversifiée et que nous sommes confrontés à un déclin démographique. Pourtant, la réalité du territoire montre surtout des besoins économiques très forts. Des compétences sont activement recherchées par des entreprises comme Alstom, en chaudronnerie par exemple, mais on en forme trop peu.

Il est urgent de mieux valoriser la voie professionnelle. Cela passe par un véritable plan de communication institutionnel pour promouvoir les filières insérantes, porteuses d'emplois qualifiés et correctement rémunérés pour nos jeunes. Cette mission ne peut pas reposer uniquement sur l'engagement individuel des enseignants, à qui l'on demande trop souvent de faire, bénévolement, la promotion de leurs formations de manière informelle pour remplir leurs classes.

Enfin, nous demandons à être réellement associé à la construction d'une offre de formation cohérente sur le territoire, du CAP au BTS, voir à la licence professionnelle. Les parcours doivent être lisibles et permettre de véritables poursuites d'étude.

Pour la CFDT, la voie professionnelle mérite mieux qu'une succession de réformes. Elle a besoin d'une vision claire, construite avec les personnels et les territoires, au service de la réussite des élèves.

Nous le réaffirmons : pour avoir une école qui prépare l'avenir qui accueille chaque élève dans de bonnes conditions et qui permette aux professionnels de l'éducation de faire correctement leur travail, il faut investir dans l'humain, c'est à dire recruter, former, protéger les agents du service public.